



Macolin, le 6 mars 2012

Destinataires:

- services cantonaux spécialisés (directement à leur attention)

Ordonnance sur les systèmes d'information de la Confédération dans le domaine du sport

Ouverture de l'audition

Madame, Monsieur,

Le 17 juin 2011, le Parlement a adopté la nouvelle loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique (loi sur l'encouragement du sport, LESP, FF 2011 4543) ainsi que la loi fédérale sur les systèmes d'information de la Confédération dans le domaine du sport (LSIS, FF 2011 4557). Toutes les dispositions d'exécution en vigueur dans le domaine du sport doivent donc être adaptées à cette nouvelle base légale.

Par la présente, nous vous invitons à participer à une audition concernant l'ordonnance sur les systèmes d'information de la Confédération dans le domaine du sport (OSIS). Celle-ci vise à remplacer l'ordonnance du Conseil fédéral du 30 octobre 2002 sur la banque de données nationale pour le sport (OBDNS). Vu le caractère sportif de notre planification, nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire parvenir votre avis d'ici au

5 avril 2012

à l'adresse suivante: Office fédéral du sport, Service juridique, Route principale 245-253, 2532 Macolin (ou par courriel à: wilhelm.rauch@baspo.admin.ch).

Le projet d'ordonnance sur les systèmes d'information de la Confédération dans le domaine du sport (OSIS) contient, dans sa première section, des dispositions de nature générale valables pour l'ensemble des systèmes d'information dans le domaine du sport, à savoir la dénomination de l'entité exploitant le système et les autorisations d'accès. Les sections suivantes portent sur les différents systèmes d'information: but de chacun, objet, liens ou échanges avec d'autres systèmes, conservation des données, archivage et destruction des données.

Les documents soumis à votre avis comprennent le projet d'ordonnance et un rapport explicatif.

Ils peuvent être téléchargés dans les trois langues sur le site Internet suivant:

www.baspo.ch/anhoerung_ibsv



Si vous le souhaitez, nous pouvons également vous les envoyer par la poste (veuillez adresser votre demande à lea.schuepbach@baspo.admin.ch).

Le résultat de cette audition fera l'objet d'un rapport que nous publierons sur notre site Internet.

En vous remerciant pour votre précieuse participation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Matthias Remund
Directeur

Annexes:

Liste des destinataires